

examine les paroles mêmes du ministre, on voit que c'est une autre raison valable contre l'unification immédiate, même si l'on admet que c'est le but ultime à atteindre. Pour ma part, je ne l'admets pas, et, parmi ceux qui ont étudié la question, peu l'admettent, sauf quelques partisans du gouvernement actuel. Même si on pense qu'elle sera souhaitable dans trois à cinq ans, elle ne l'est certainement pas en ce moment alors que le service d'approvisionnement n'est pas en mesure de répondre aux besoins des trois forces armées distinctes.

Le point que je voudrais relever maintenant, monsieur l'Orateur, figure à la page 10828 du hansard et a trait à l'objectif de la réorganisation. Le ministre y déclare:

L'objectif de la réorganisation des Forces canadiennes était clairement défini dans le Livre blanc...

Puis, il énonce cet objectif. Si nous nous reportons au Livre blanc, la seule référence qu'on y trouve, dans ses 30 pages, figure à la page 21. La voici:

Après une étude des plus minutieuses et des plus approfondies, le gouvernement en est arrivé à la décision qu'il n'y a qu'une seule solution satisfaisante. C'est l'intégration des forces armées du Canada sous un seul Chef d'état-major de la défense. Cette décision constituera la première étape vers la création d'une seule force unifiée de défense pour le Canada.

C'est là la seule déclaration ayant trait à une seule force unifiée de défense. Le ministre a tenté de soutenir l'année dernière, et surtout depuis quelques mois, que cette politique était très nette. Mais dans le même paragraphe, quelques lignes plus loin, on trouve cette contradiction flagrante:

● (9.10 p.m.)

Il en est de même de l'émulation qui ne manquera sûrement pas. Les marins réclameront plus de navires, les soldats, plus de chars de combat, et les aviateurs, plus d'avions. Cela est tout à fait naturel. L'émulation se maintiendra, mais elle se manifesterá désormais au niveau de l'arme.

Ce texte m'a convaincu, comme, je crois, presque tous les officiers supérieurs des trois armes, que l'emploi des mots «niveau de l'arme» signifiait que les trois armes seraient maintenues. En lisant cette déclaration dans le Livre blanc et en écoutant celle que j'ai déjà citée, c'est-à-dire la ligne concernant un état-major de défense unifié pour le Canada, je n'ai pas pensé un seul instant que ces deux déclarations présageaient la disparition des trois armes. Il ne m'est pas venu à l'esprit que telle était l'intention du ministre.

M. l'Orateur suppléant: Je regrette de devoir informer le député que son temps de parole est expiré.

Une voix: Qu'on le laisse continuer.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, j'ai beaucoup de matière et je me demande si j'ai le consentement unanime de la Chambre pour continuer.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que l'honorable député continue?

Des voix: Entendu.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, je vais simplement finir d'exposer ce point-ci puis reprendre mon siège. Je le répète, il y a, quelques lignes plus loin, une contradiction complète de ce qui est dit plus haut, si le passage veut dire ce que, à mon avis, il n'était pas censé signifier. Il en est résulté dans ces esprits une confusion complète sur l'intention du ministre, et j'ignore quelle était vraiment son intention. Si le ministre voulait une unification des forces, pourquoi a-t-il dit dans le Livre blanc que la concurrence ne disparaîtra pas mais qu'elle s'établira au niveau des services. S'il n'y a pas de services, il ne peut y avoir de niveau de services où ils s'insèrent. Il a dit également qu'il y aura des marins, des soldats et des aviateurs.

Par conséquent, il est tout à fait clair, depuis qu'on a déposé le Livre blanc, que l'affirmation du ministre au sujet de la création d'une seule force unifiée ne résistera pas à l'examen. De fait, c'est le contraire qui se produira, comme le démontrent certaines des déclarations contenues dans le discours du ministre lui-même. Cependant, c'est là une tout autre question que je n'aborderai pas en ce moment, car je crois que j'aurai l'occasion d'en parler plus longuement.

Voici l'autre point que je veux établir et que j'ai effleuré un peu plus tôt. A mon avis, ces contradictions faisaient partie d'un effort constant pour rendre confuse dans l'esprit des gens la signification des mots intégration et unification. Je dois dire que malheureusement l'objectif a été atteint en grande partie. Ces déclarations contradictoires de la part du ministre et de ses porte-parole de temps à autre font qu'aujourd'hui très peu de gens au Canada saisissent la nuance entre les mots intégration et unifications. Le ministre n'a jamais défini ces termes de façon précise et il ne